



La Lettre du Terrier

N°6 de Septembre 2024

Le mot du Maire :

Saints Martiniennes, Saints Martiniens, bonjour,

Comme nous vous avons annoncé lors de notre dernière lettre communale, les aménagements de jeux pour notre jeune population sont opérationnels sur le site du stade et rencontre un franc succès. Les familles, ainsi que les grands-parents souvent sollicités pour la garde de leurs petits enfants sont unanimes, et nous félicitent régulièrement de cette initiative. Il est vrai, nous avons prévu l'inauguration aux premiers beaux jours, le report à cet automne de ce moment convivial est dû au fait que nous avons également entrepris la restauration de la main courante du stade, vous serez évidemment invité à partager ce bel évènement.

Dans la continuité de la remise en état et aux normes de nos installations, le conseil a validé la réfection des sanitaires du stade, ainsi que la mise aux normes électriques de l'ensemble du bâtiment. (éclairage du stade, vestiaires...). La volonté étant de proposer des infrastructures sécurisées, adaptées et répondants à la demande de la population, mais aussi aux associations, qu'elles soient communales, mais aussi extérieures, comme peut l'être le Centre Social et Culturel des Forges, en lien avec le projet de l'accueil loisirs, en lieu et place de l'ancienne école qu'anime fortement notre emploi du temps actuel.

Quoi qu'il en soit, la fin de notre mandat, vous l'aurez compris, est chargé, mais exaltant à la fois, ceci est bien sûr le fruit d'une équipe (adjoints, conseillers, personnel) communal dynamique et je les remercie vivement.

Je vous donne rendez-vous aux vœux du maire prochain, pour reparler de tout cela et partager un beau moment gustatif, convivial comme vous l'avez apprécié l'année dernière.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et à très bientôt.

Depuis 4 mois, nous avons prévu, étudié, voir réalisé :

1. Bâtiments communaux et voiries :

➤ **Changement de la longue-vue du site du Terrier**

Nous avons installé une nouvelle longue-vue sur le site du Terrier, équipement acheté chez Optique Sergent pour la somme de 3016,50 €TTC



➤ **Travaux d'assainissement Rue Abbé Rochard et réfection de la voirie :**

Le SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine) a réalisé les travaux d'assainissement de la Rue Abbé Rochard en janvier dernier, ce qui permet aux riverains de pouvoir se connecter au réseau de collecte des eaux usées.
A la suite de ces travaux nous avons financé une réfection de la voirie pour un montant de 4704,00 € TTC



➤ **Achat de panneaux électoraux**

Nous avons validé le devis pour l'achat de 5 panneaux électoraux et 10 fourreaux pour leur fixation, auprès de Collectivités Equipements, pour un montant de 1044,00 € TTC.
L'installation de ces panneaux réalisée par Serge Savin, adjoint et Patrice Souchard, employé communal répond aux exigences réglementaires d'affichage devant la mairie.

➤ **Achat d'un souffleur à feuilles**

Nous avons décidé d'acheter un souffleur thermique pour l'entretien du bourg, mais surtout indispensable pour le nettoyage du City stade aménagé sur l'ancien terrain de Tennis
Nous avons validé le devis de SGR Verts Loisirs pour un souffleur Husqvarna 345 BT pour un montant de 499,00 € TTC.

➤ **Mission archivage du CDG79:**

Après avoir réagencé la salle des archives de la mairie pour obtenir un gain de place, et y avoir installé un nouveau rayonnage acheté en août 2023 chez Mister Rayonnage pour un montant de 805,16 € TTC, nous avons fait faire un diagnostic de l'état des archives « papier » de la mairie par le service d'Accompagnement à la Gestion des Archives du Centre de Gestion des Deux-Sèvres.
Nous avons validé le devis de ce service de 4500€ pour un travail de tri des documents qui sont à éliminer selon la réglementation. Un inventaire précis sera réalisé, en respectant le cadre de classement des archives communales ainsi qu'un index alphabétique.
Nous avons décidé d'étaler l'intervention sur deux ans, soit 2400€ pour 2024 et 2100 € pour 2025.

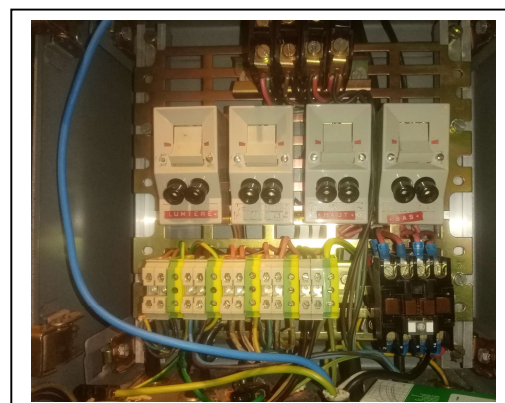
➤ **Ouverture d'une porte, salle de réunion de l'ancienne mairie :**

Dans le cadre du projet ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) = centre de loisirs et de nos accords avec la CCPG, nous nous sommes engagés à mettre à disposition l'ancienne mairie et d'y faire ouvrir une porte d'accès direct de la salle de réunion à la cour du centre de loisirs.

Nous avons validé le devis de maçonnerie de E.I RIMBERT Sébastien ABCR79 pour un montant de 2635,00 € et le devis de devis l'EURL ROUVREAU Sylvain pour l'installation d'une porte à deux vantaux pour un montant de 4674,61 € TTC.

➤ **Mise aux normes du tableau électrique du stade**

Le tableau électrique du stade qui doit avoir un certain âge, n'est plus du tout aux normes électriques.
L'utilisation du stade par le club de foot mais aussi occasionnellement par la Gatineille nous contraint à faire la mise aux normes réglementaire. Nous avons donc validé le devis de Jérôme NASLIN pour un montant de 4824,74 € TTC.



➤ **Rénovation des toilettes du stade et mise en accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite)**

Nous avons décidé de faire démolir les toilettes vétustes du stade, et de les reconstruire aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, d'y ajouter une mini cuvette pour enfant et de les raccorder au réseau de collecte des eaux usées (réalisé fin 2023 par le SMEG)

Nous avons donc validé les devis :

- E. I. RIMBERT Sébastien ABCR 79 de 9 128,08 € TTC pour les travaux de maçonnerie (démolition de l'ancien toilette, nouvelle fondation, élévation et enduit).
- EURL VIDELAINE Jean-François de 3 359,04 € TTC pour l'installation et le raccordement d'une cuvette surélevé, de 2 urinoirs et 2 lavabos.
- EURL ROUVREAU Sylvain de 1 537,28 € TTC pour une porte extérieure.

➤ **Changement des portes des accès vestiaire et arbitre du stade :**

Nous avons validé le devis de l'EURL ROUVREAU Sylvain pour ces 2 portes pour un montant de 2062.76€ TTC

Nous allons faire une demande de subvention au Département dans le cadre de l'enveloppe « Solidarité départementale » pour ces 3 projets (Mise aux normes du tableau électrique du stade, Rénovation des toilettes du stade et mise en accessibilité PMR, Changement des portes des accès vestiaire et arbitre du stade)

➤ **Créations de nouveaux numéros de domiciles sur la commune :**

Monsieur MITAULT, propriétaire du 29 rue Jacques du Fouilloux est en train de transformer sa partie de hangar en logement d'habitation. Nous proposons que ce logement soit numéroté au 31 B rue Jacques du Fouilloux. La commune est tenue de numéroté tous ses lieux-dits afin que le raccordement à la fibre puisse se faire efficacement. Ce numérotage se fera de la manière suivante :

Le Petit-Bois : n°1, La Cacquetière : n°1, Le Logis de la Cacquetière : n°1, Les Darlème : n°1, La Montagne : n°1
La Rembertière : n°1, La Guyochère : n°1 et n°2 , Le Mont d'Eole : n°1, La Vergne n°1 et 2, Le Chalet : n°1, La Haute Jarrière : n°1, Les Ances : n°1, La Guibaudière : n°1, Le Plessis Bourg : n°1, La Bourie : n°1, Merimier: n°1, Le Coteau : n°1, La Métairie de l'Hopiteau : n°1, Mongaudier : n°1 et 2

➤ **Voirie : désaffectation et aliénation d'un chemin rural du Plessis-Bourg**

Nous avons été sollicité par Monsieur GEOFFROY Clément pour la réhabilitation du chemin rural dit du Plessis-Bourg, chemin totalement obstrué, impraticable débouchant sur un terrain privé.

Nous étudions la possibilité de céder ce chemin à Monsieur GEOFFROY Clément. Nous avons fait une enquête publique du 12 au 29 février 2024 et l'avons fait borner par la S.E.L.A.R.L. Céline METAIS pour un coût de 978,12 € TTC.

➤ **Les boulistes ont leur abri :**

Serge Savin, adjoint et Patrice Souchard, employé communal ont réalisé un abri pour les boulistes en début d'année, réalisation qui est appréciée lors des journées très chaudes mais aussi en cas de giboulées.

Cet abri peut aussi être utilisé par les visiteurs de passage qui veulent pique-niquer.



➤ **Commission bâtiments :**

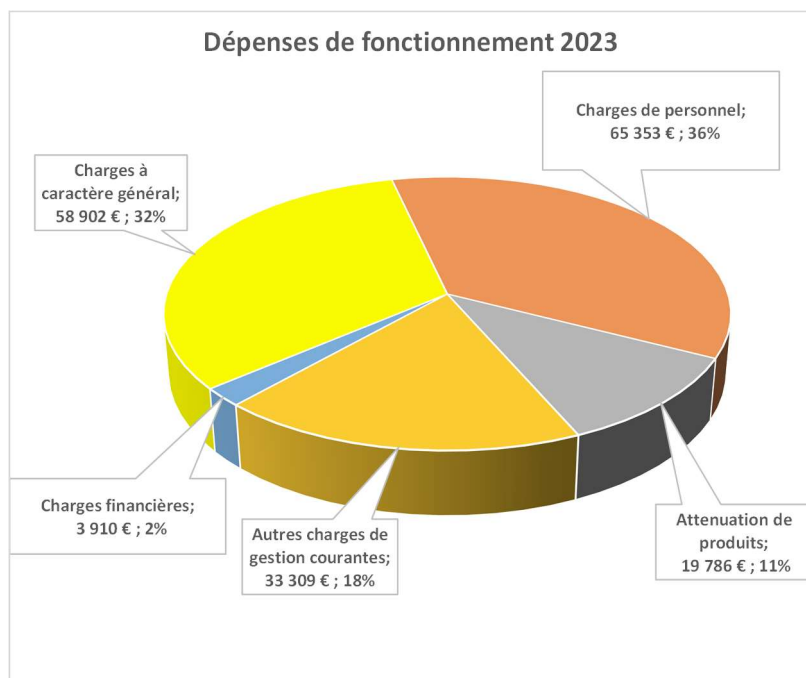
La commission bâtiments s'est réunie le samedi 6 janvier et a visité :

- Le logement situé au 33 rue Jacques du Fouilloux : les revêtements murs et plafonds sont en état d'usure avancé, la toiture doit être changée, ainsi que le système de chauffage, la citerne à gaz a été retirée. Une réflexion s'impose sur le devenir du logement et va être motivée par le projet du futur centre de loisirs.
- l'église : des fissures sont présentes depuis plusieurs années au niveau de la voûte, aussi nous envisageons de faire venir un expert pour les faire constater et s'il a besoin de poser des jauges de surveillance de fissure.

3-Les Finances de la commune :

Charges à caractère générale dont principalement :

- entretien et réparations, bâtiments et voiries=19098€
- réparation et maintenance du matériel= 9160€
- électricité = 7734€
- assurance = 4414€



Produits de services dont principalement :

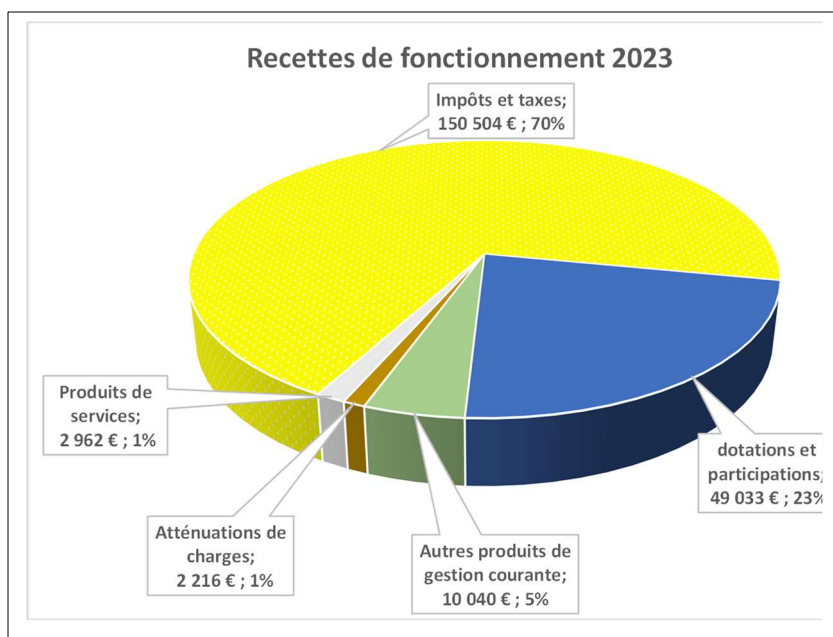
- station sismique= 850€
- redevance sur domaine public communal=1295€
- concession cimetière =500€

Autres produits de gestion courante=

- Loyers reçus et location salle des fêtes

Dotations et participations :

- dotation forfaitaire = 27534€
- dotation de solidarité rurale = 10999€
- dotation aux élus ruraux= 4672€
- compensation des exonérations taxes foncières= 5359€



Total dépenses de fonctionnement 2023= 181 260€

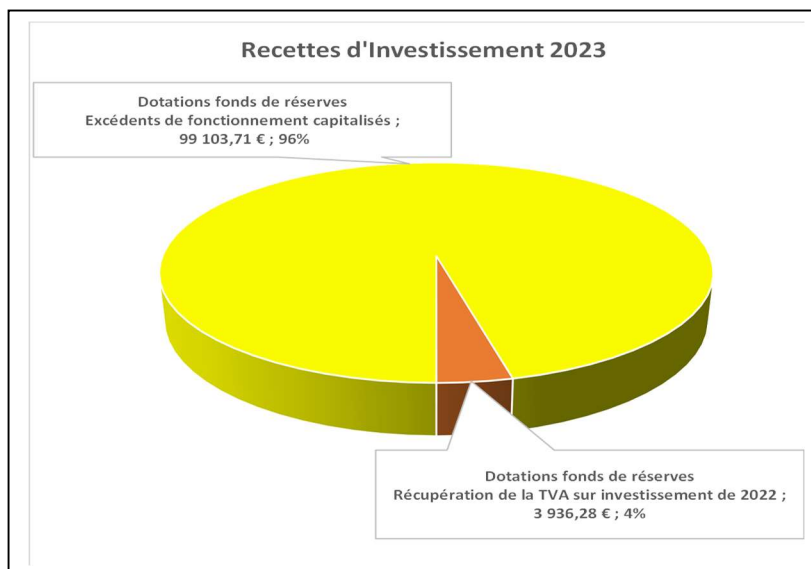
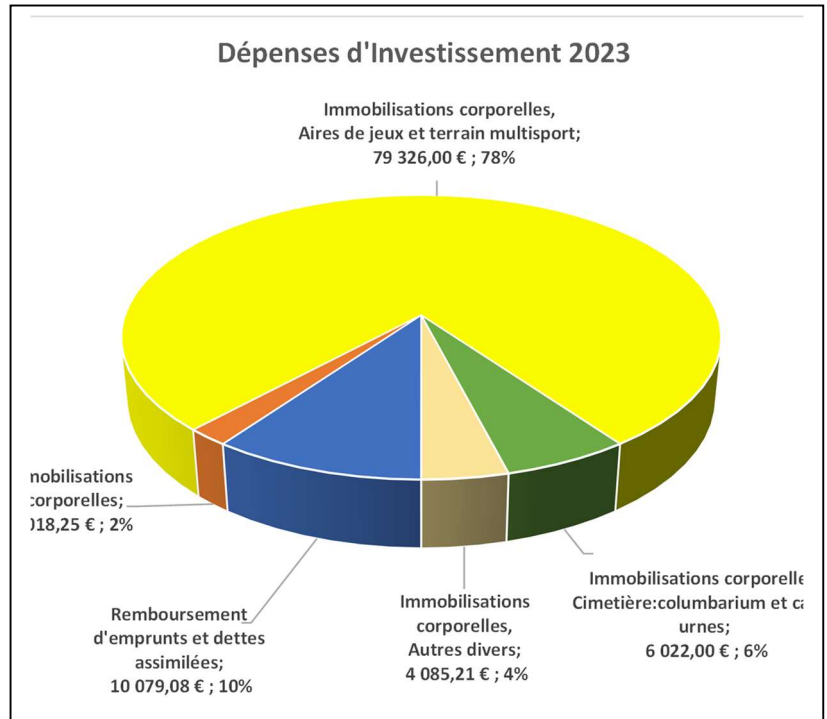
Total recettes de fonctionnement 2023= 214 756€

Résultat de clôture 2023 = 33 496€

Report de l'excédent de fonctionnement de 2022 = 54 419€

Total à reporter sur le budget primitif 2024 = 87 915€

Immobilisations corporelles autres, divers :
 -étagères archivages = 805€
 -stores salle du conseil = 997€
 -nettoyeur sol = 728€
 - cuve GNR = 1554€

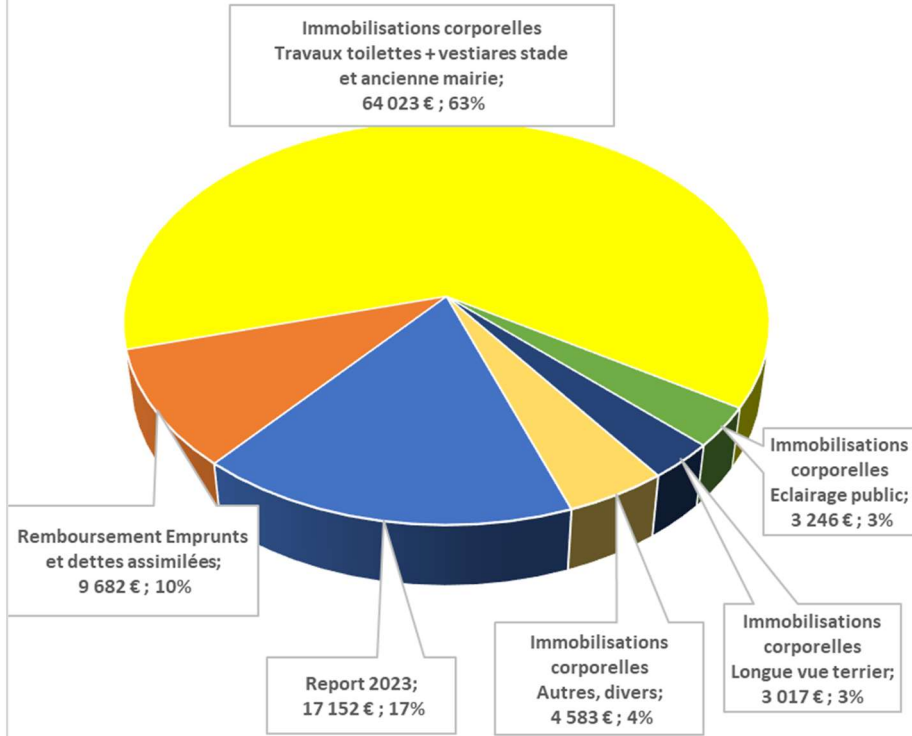


| | |
|--|---|
| Total dépenses d'investissement 2023, hors opérations patrimoniales de 52388.51€ = 104 549.46€ | Total recettes d'investissement 2023 hors opérations patrimoniales de 52388.51€ = 103 039.99€ |
| Résultat de clôture 2023 = 1509.47€ | |
| Report de l'excédent d'investissement de 2022 = -18 661.96€ | |
| Total = -17 152.49€ | |
| Solde des restes à réaliser d'investissement 2023 = 43 930.50€ | |
| Résultat de clôture d'investissement 2023 avec les restes à réaliser = 26 778.01€ | |

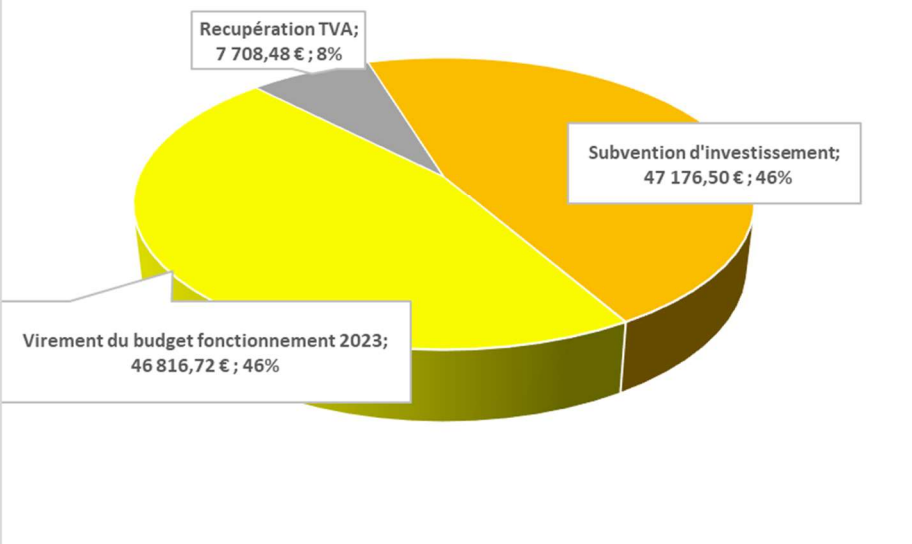
Affectation des 87 915.57€ d'excédent de fonctionnement de 2023 :

.87 915.75€ en recettes de fonctionnement du budget primitif 2024

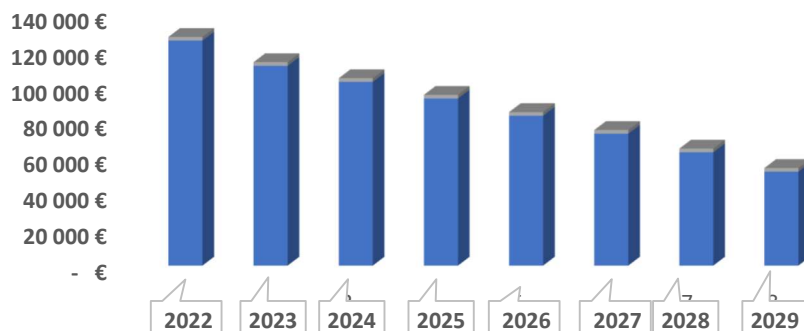
Dépenses d'investissement, Budget primitif 2024



Budget primitif 2024, Recettes d'Investissement



Evolution du capital restant des emprunts de la commune au 1er septembre 2024



4. Les évènements communaux :

➤ Les vœux du Maire, du 12 janvier 2024 a réuni une bonne partie de nos habitants, Ça été l'occasion pour le Maire de faire le bilan de l'année passée, de parler de nos projets mais aussi de remercier Renée et Camille Ferlac pour leur investissement avant qu'ils ne quittent la commune. Le maire, s'est félicité de la démographie en hausse dans la commune de Saint-Martin-du-Fouilloux. « De 2013 à 2021, celle-ci a vu sa population augmenter de 27 habitants soit de 12,6 % . » Enfin, la soirée a été animée par l'artiste et magicien Bruno de Blasiis. Celui-ci a réussi à convier le Père Noël qui a remis des cadeaux à la quinzaine d'enfants présents, avant de régaler les présents d'un spectacle.



➤ La cérémonie commémorative du 8 mai au monuments aux morts présidée par M. Le Maire a eu lieu à 11h en présence de membres du Conseil Municipal et de représentant des sapeurs-pompiers de Vasles. Un vin d'honneur à la mairie a été offert par la municipalité.

➤ Le feu d'artifice de 13 juillet au Site du Terrier organisé en partenariat avec les communes de La Chapelle Bertrand et de Saurais a connu un grand succès.



Photos 2023 Louis Marie Guérineau, Maire de Saurais

5. Les infos diverses :

➤ **Futur centre de secours de Vasles :**

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) projette de créer un nouveau centre de secours à Vasles sur le terrain à côté de la déchetterie et de la Quincaillerie Vasléenne.

L'investissement de 1 100 000€ sera financé à hauteur de 50 % par le SDIS, de 30 % par des subventions et les 20 % restants par les communes de Vasles, Les Forges, Vausseroux et St-Martin-du-Fouilloux.

Notre participation demandée est de 19 290€ et pourra être échelonnée sur plusieurs années.

➤ **Mise à disposition de la salle des fêtes pour les cours de yoga, année 2024-2025**

Madame OEHY souhaite pouvoir conventionner avec la commune pour l'occupation de la salle des fêtes pour l'année 2024-2025 en vu de donner ses cours de Yoga, le jeudi de 09h15 à 10h15 et le vendredi de 17h15 à 18h15, soit 3 heures par semaine ; ainsi que le mercredi après-midi pendant les petites vacances scolaires de 14h30 à 18h30.

L'occupation de la salle sera facturée 5 euros de l'heure.

➤ **Tour du Poitou-Charentes 2024 est passé chez nous le 31 juillet**

La course cycliste « Tour du Poitou-Charentes 2024 » est passé par Saint Martin du Fouilloux le 31 juillet, ainsi que par l'ensemble des communes du Pays Ménigoutais.

Nous avons décidé d'adhérer à l'organisation conjointe d'animations liées au Tour Poitou-Charentes 2024 et d'accepter de verser une contribution financière de 500€ à la commune de Ménigoute.

Nous remercions les 14 bénévoles de la commune qui ont assuré le rôle de signaleur sur le trajet.



➤ **Dates à retenir :**

- 11 octobre à 17h, Inauguration de l'aire jeux et terrain multisports du stade
- 26 octobre, Pot au feu de la Gatinelle sur réservation (0785327909) à 19h à la Salle des fêtes, précédé d'un après-midi jeux de société à partir de 15h
- 11 novembre 11h, cérémonie aux monuments aux morts suivi d'un apéritif offert par la mairie
- 10 janvier 2025, vœux du maire

6.Contacts utiles :

- Mairie : tél :05 49 70 25 53, mail : st-martin-fouilloux@cc-parthenay-gatine.fr

Ouvert : -Lundi et jeudi de 8h45 à 12h15

-Vendredi de 08h45 à 12h15 et de 14h à 15h30

Monsieur le maire reçoit le vendredi matin sur rendez-vous [L](#)

- Ecole primaire-maternelle et cantine :

Ecole, renseignements et inscriptions à L'école à REFFANNES, tél : 05 49 70 21 87

Cantine et transport scolaire : renseignements et inscriptions à la mairie de Vausseroux tél : 05 49 70 21 19

- Collecte des déchets et déchetteries :

Notre commune est dans la zone de collecte du SMC et de ses déchetteries,

Tel : 05 49 05 37 10, mail : accueil@smc79.fr

- Eau et Assainissement :

SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gatine), Tél 05 49 95 03 47, mail : contact@eaux-de-gatine.fr

- Electricité :

SEOLIS ;tél 0 969 397 901 Numéro urgence 24h/24 : 0 969 321 411

- ADMR :

Aide à domicile en milieu rural, bureau local : 9 route de Vautebis -79420 VAUSSEROUX
tél : 05 49 69 11 02

- CSC, Centre Socioculturel du Pays Ménigoutais : tél : 05 49 69 93 13

Le CSC a déménagé au 4 place des Cloîtres à Ménigoute, pour permettre des travaux de rénovation et d'extension de leurs bureaux au Forges.

Des permanences sont tenues à la mairie de Ménigoute le lundi matin et jeudi matin de 9h00 à 12h30.